

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Projet éolien Bullard

Séances d'information et de consultation – Juin 2026



À PROPOS

Entreprise spécialisée en participation publique et en acceptabilité sociale, Transfert accompagne ses clients en matière de relations communautaires et de performances sociales, à travers une gamme de services sur mesure et adaptés.

NOTRE RÔLE

- ✓ Agir en tant que facilitateur externe
- ✓ Favoriser les échanges
- ✓ Animer la période de questions et l'activité de désignation des membres du Comité de liaison
- ✓ Animer l'atelier de cartographie participative du territoire



Anik Pouliot

Animatrice et facilitatrice
de la rencontre



OBJECTIFS DE LA RENCONTRE



Présenter le potentiel éolien du territoire et les grandes orientations du projet

Présenter les enjeux déjà identifiés

Présenter les prochaines étapes du projet

Recueillir vos préoccupations

Cartographier votre utilisation du territoire pour développer un projet qui pourrait s'implanter harmonieusement

Répondre à vos questions



DÉROULEMENT PROPOSÉ

19h10 **Présentation magistrale**

19h30 **Période de questions et d'échanges**

20h30 **Mot de la fin**

20h40 **Kiosques et Atelier de cartographie participative du territoire**



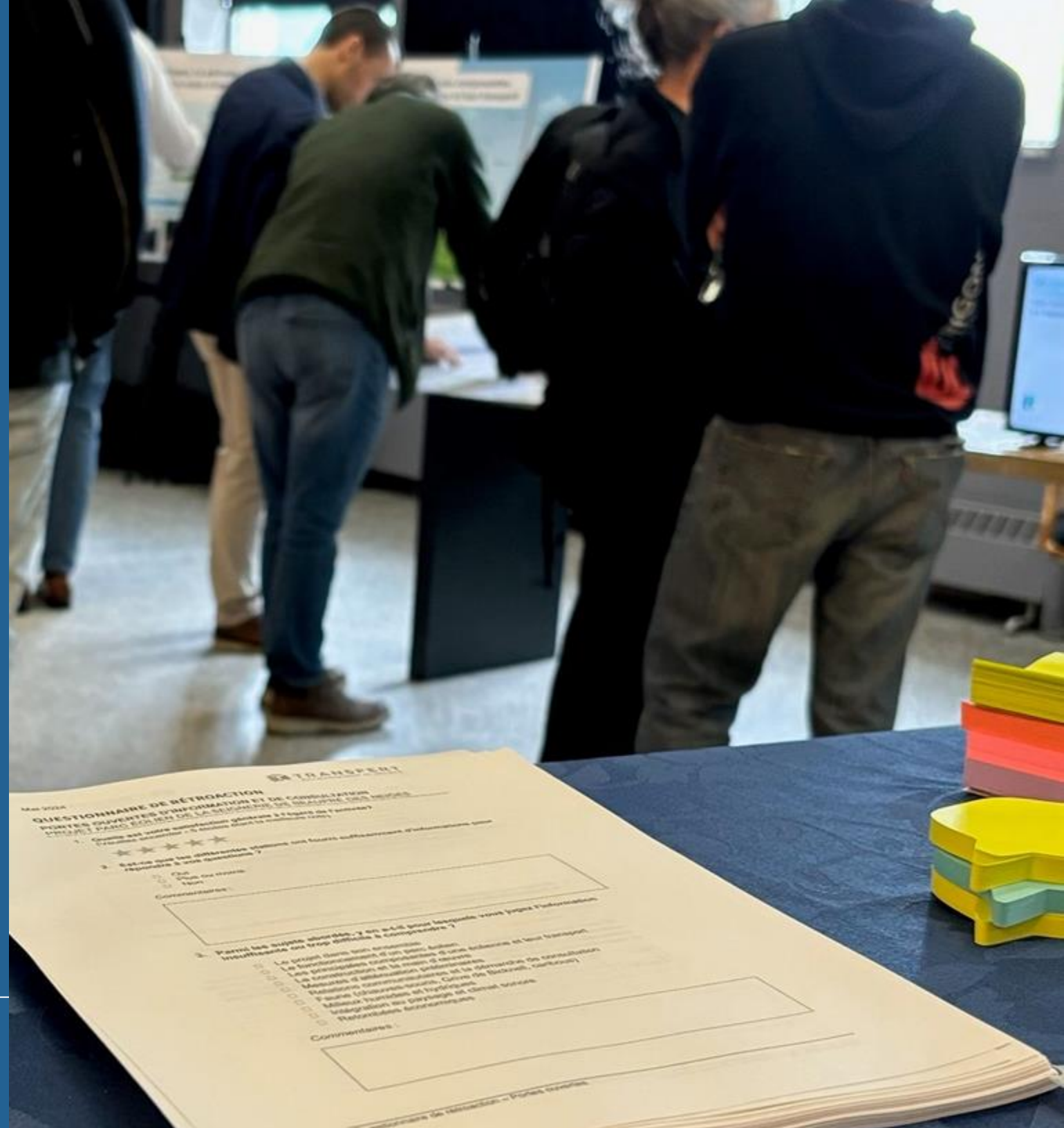
VALEURS DE FONCTIONNEMENT

Attendre la période de questions pour intervenir

Lever la main pour intervenir et se présenter

Partager le temps de parole

S'exprimer et écouter avec respect



Présentation magistrale



L'équipe Boralex présente aujourd'hui



Geneviève Fortin-Blanchard

Conseillère principale –
Relations avec la
communauté et
communications



Daniel Simard-Gareau

Chef de projet principal,
développement



Arianne Frechette

Stagiaire en environnement



Yanick Tobin

Chef de projet,
développement



Karolynn Battley

Conseillère environnement -
études environnementales et
autorisations

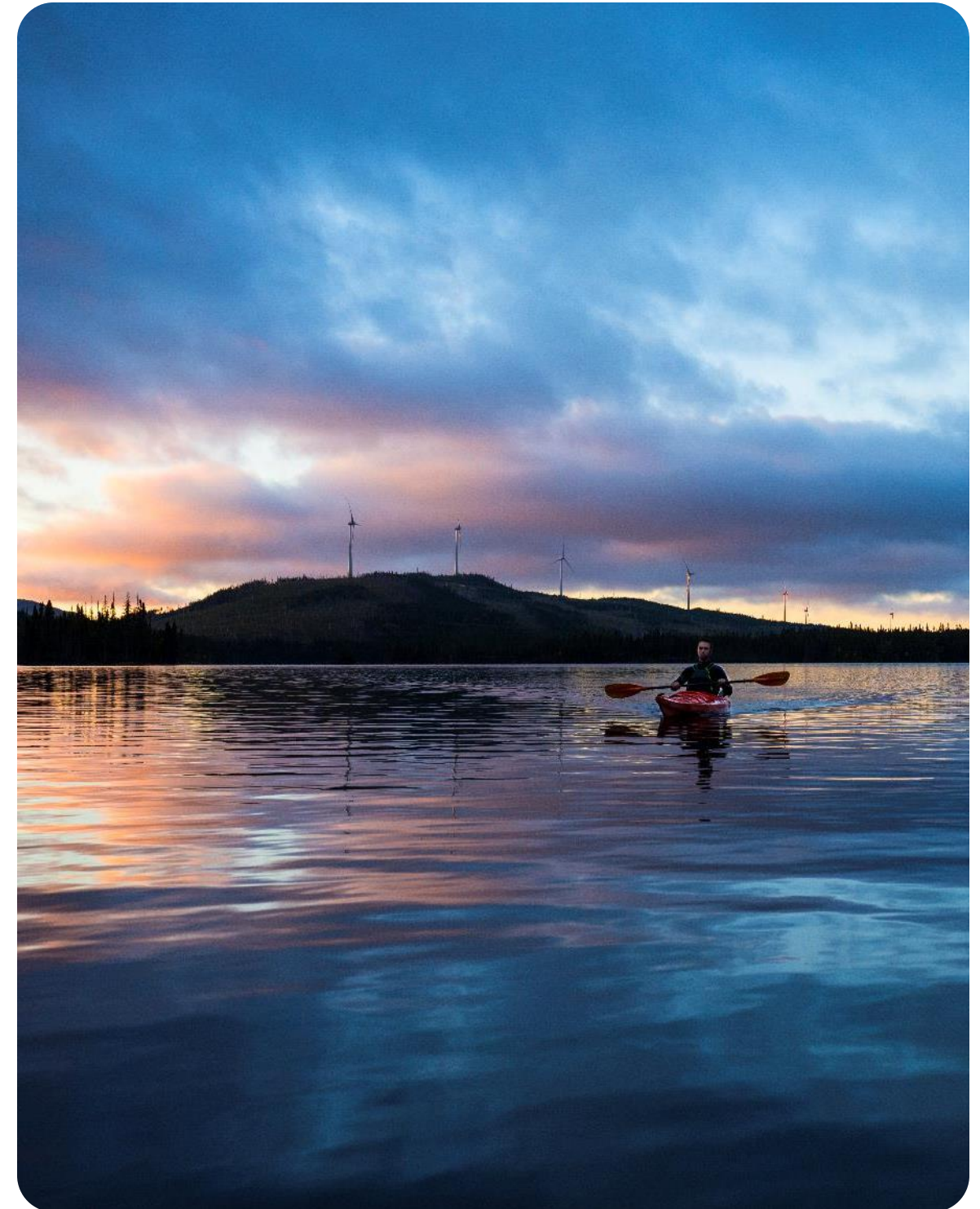


Léo Harvey-Côté

Conseiller – Relations avec
la communauté et
communications

Table des matières

À propos de Boralex	9
Contexte	11
Développement éolien	14
Projet éolien Bullard	17
Les relations avec le milieu	20
Environnement	25
Échéancier potentiel	30
Période de questions et d'échanges	33





À propos de Boralex

Boralex dans le monde

AU 31 DÉCEMBRE 2025

1 565 MW

Puissance installée au Canada
Dont 790 MW au Québec

Entreprise québécoise performante à l'international

Boralex produit une énergie renouvelable abordable et crée des retombées durables pour les communautés où elle est présente partout dans le monde.

Puissance totale installée ¹

3 783 MW



2 952 MW



268 MW



178 MW



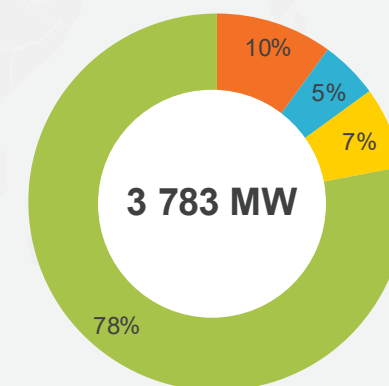
385 MW

Portefeuille de projets en développement
et Chemin de croissance

8,2 GW

Répartition sectorielle

Répartition géographique



ÉOLIEN



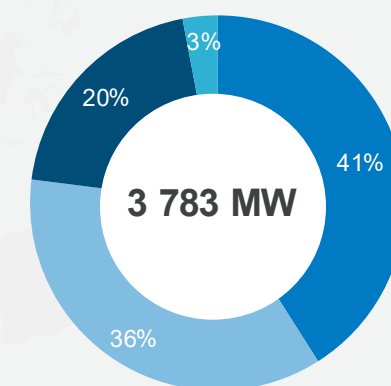
SOLAIRE



HYDRO



STOCKAGE



ROYAUME-UNI



FRANCE



CANADA



ÉTATS-UNIS

¹ La puissance installée au 31 décembre 2025 est de 3 783. La puissance installée représente la puissance de génération électrique ou de stockage électrique d'un équipement. Elle est exprimée en Mégawatts, voire en Gigawatts. De plus, elle tient compte de 100 % des filiales de Boralex dans la mesure où Boralex détient le contrôle. Elle tient aussi compte de la part de Boralex dans des sociétés dont elle ne détient pas le contrôle et qui est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans le Rapport annuel 2025. Pour plus de détails, se référer à la rubrique Participations dans des coentreprises et entreprises associées du Rapport annuel 2025.



Contexte

Appel d'offres éolien 2026

Objectif :

- ✓ Hydro-Québec prévoit acheter entre **5 et 10 TWh d'énergie éolienne** au cours de **trois appels d'offres**.

L'appel d'offres s'ouvre à des projets situés dans des zones spécifiques

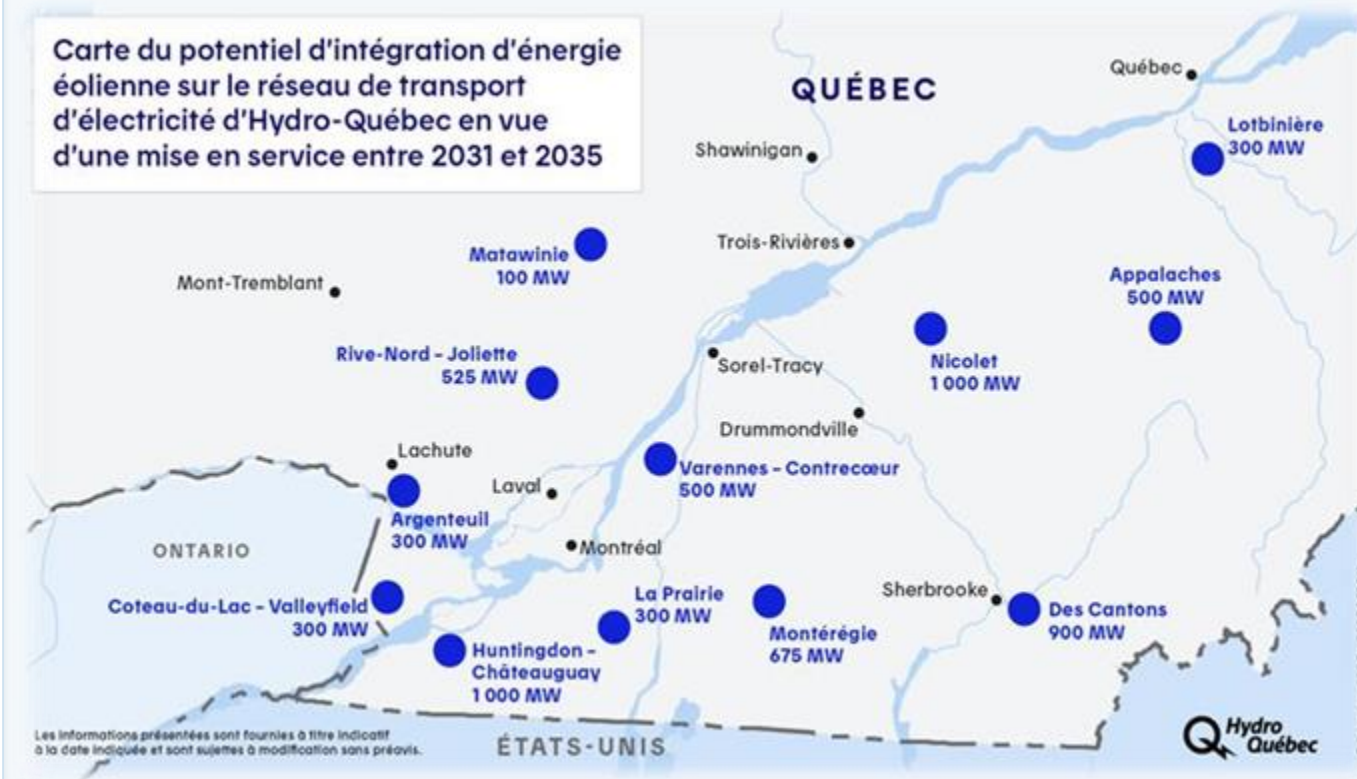
Durée du contrat : **20–30 ans**

Première ronde d'appel d'offres :

- Dépôt des projets : **février 2027**
- Sélection des projets retenus : **août 2027**
- Mise en service des parcs : entre **2031 et 2035**

Comment les projets sont-ils évalués ?

- ✓ L'appui du milieu local et des communautés autochtones;
- ✓ Les démarches réalisées pour favoriser l'acceptabilité sociale;
- ✓ Les retombées économiques locales;
- ✓ Le coût de l'électricité produite;
- ✓ Contenu local québécois planifiée;
- ✓ Participation communautaire.



Les avantages de l'énergie éolienne

L'énergie éolienne contribue à diversifier la production d'électricité du Québec et à répondre à des besoins énergétiques en forte croissance.

Une énergie complémentaire à l'hydroélectricité

- Lorsque le vent souffle, les éoliennes produisent de l'électricité et permettent d'économiser l'eau stockée dans les réservoirs.
- Lorsque le vent est plus faible, l'hydroélectricité prend le relais pour assurer un approvisionnement stable.

Une production efficace en hiver

- Les vents sont généralement plus forts en hiver.
- L'air froid est plus dense, ce qui améliore la performance des éoliennes au moment où la demande en électricité est la plus élevée.

Une mise en service plus rapide

- Avec un délai de réalisation de 5 à 7 ans, les projets éoliens permettent d'ajouter de nouvelles capacités de production plus rapidement que les projets hydroélectriques.

Une solution économique à long terme

- Une fois les éoliennes en place, les coûts d'exploitation sont relativement faibles.
- L'énergie éolienne constitue ainsi une source d'électricité renouvelable compétitive et durable.



Développement éolien

Étapes de développement d'un projet éolien

3 grands critères

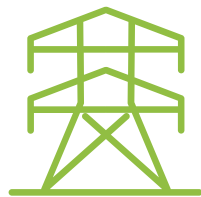
La ressource de vent



Les contraintes environnementales et l'acceptabilité sociale



L'interconnexion au réseau d'Hydro-Québec



Les phases d'un projet éolien

Développement

- Collaboration avec les communautés
- Analyse du potentiel éolien et
- Ingénierie et optimisation de la configuration
- Étude d'impact environnemental
- Obtention des permis et autorisations

Construction

- Collaboration avec les communautés
- Accès et chemins
- Réseaux collecteurs
- Poste électrique
- Montage des éoliennes

Opération

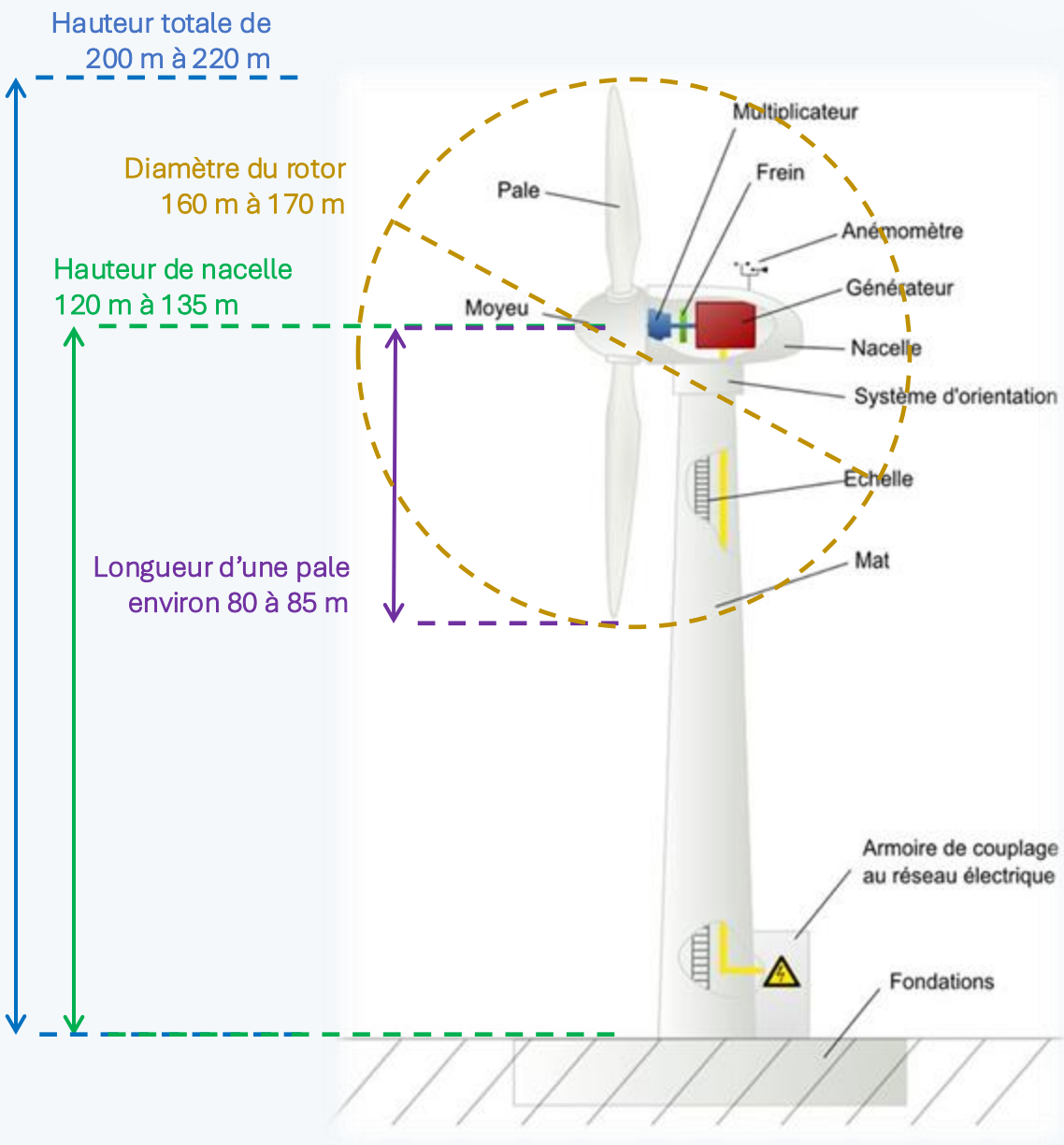
- Maintenance régulière
- Entretien des chemins
- Lien avec les communautés

COMPARATIF INTER GÉNÉRATION

	Projet type 2ème appel d'offre HQ	Projets Nouvelle génération
Puissance des éoliennes	2 à 2,3 MW	Entre 6 et 7 MW
Distance entre les éoliennes	300 et 460 m	600 et 800 m
Hauteur totale de l'éolienne	139 m	200 à 220 m
Longueur des pales	41 m	80 à 85 m
Visibilité	Plus nombreuses et davantage rapprochées	Moins nombreuses et plus espacées

	Parc de l'Érable	Parc Des Moulins	Parc Apuiat
Mise en Service	Novembre 2013	Décembre 2013	En construction
Nombre d'éoliennes	50 éoliennes	59 éoliennes	34 éoliennes
Puissance des éoliennes	2,0 MW	2,3 MW	6 MW
Puissance totale	100 MW	135,7 MW	204 MW

Pour la même puissance, le nombre d'éoliennes diminue. L'impact sonore total d'un parc éolien a tendance à réduire avec l'augmentation de puissance des éoliennes.

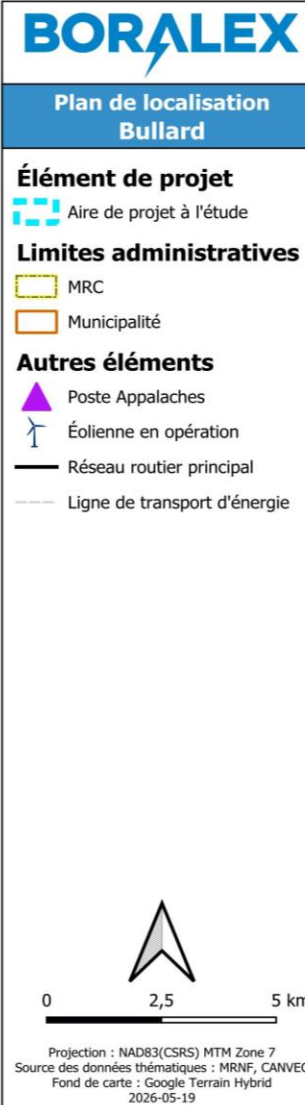
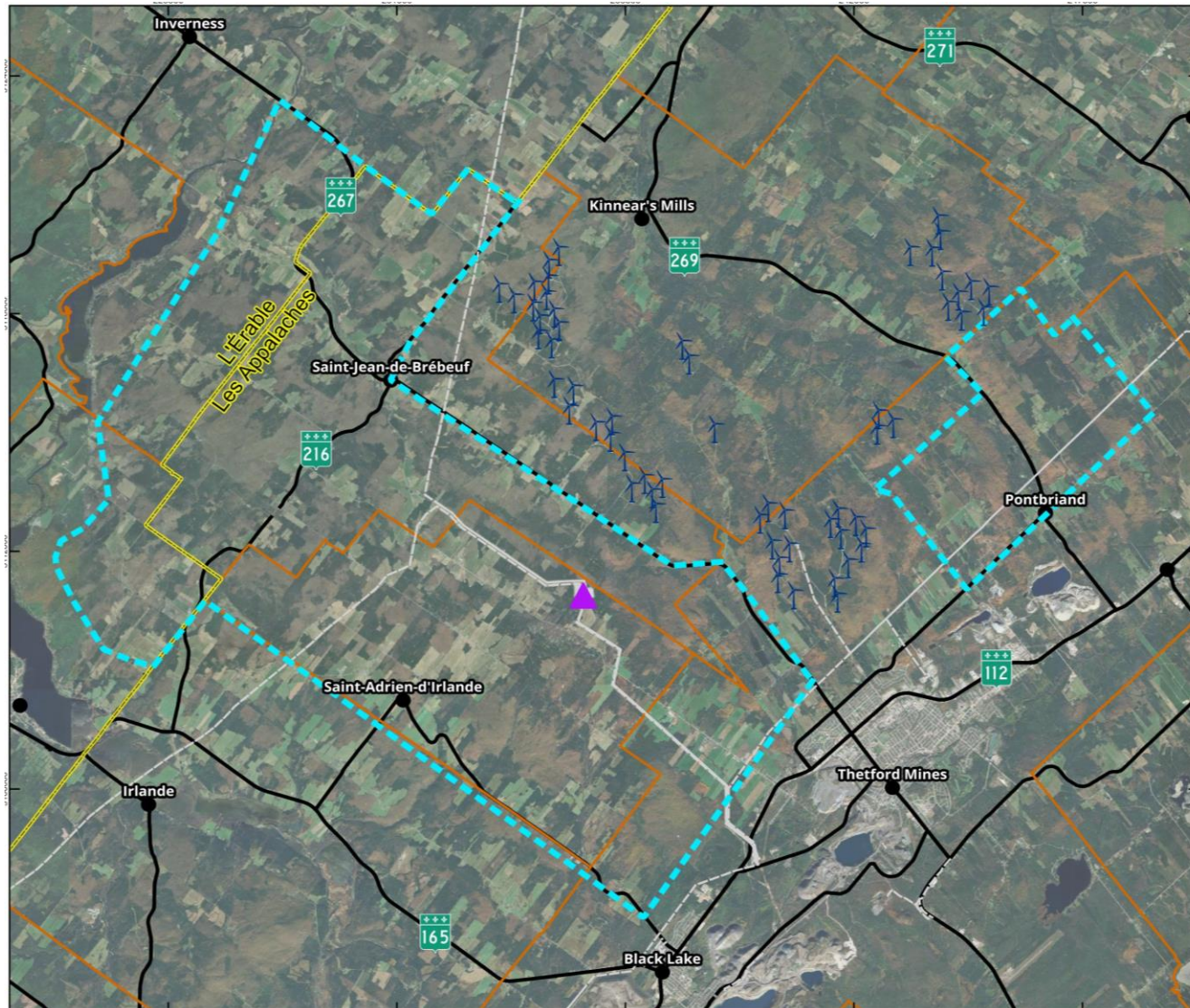




Le projet Bullard

Le projet Bullard bref

La Zone de Projet



Aperçu du projet

Puissance potentielle

- 150 à 230MW

Zone de projet municipalités touchées

- Saint-Adrien-d'Irlande,
- Saint-Jean-de-Brébeuf,
- Thetford Mines
- Inverness

Partenaires

- Connectifs des Sommets
- La Nation W8banaki

Point de raccordement

- Poste Appalaches -230 kV

Tenure des terres

- 100% privées

Mise en service

- 2033

Ressources

- Vitesse de vent moyen – 7.6 m/s

Particularités du site

- Zone de projet restreinte
- Présence importante d'activité humaine
 - Agricole,
 - acéricole,
 - claims miniers,
 - parcs éoliens
- Milieu habité
- Projet Broughton
- Résidu d'amiante

Retombées économiques potentielles pour le milieu

EX. PROJET DE 100 MW

Investissements

- Investissements totaux d'environ **350 M\$**
- Pendant la construction (environ 2 ans)
 - Jusqu'à **200** emplois
- Pendant la vie opérationnelle du parc (30 ans +)
 - **6 à 10** emplois
- Activités portant des retombés **directes** et **indirectes**
- Implication de Boralex dans la communauté: ex. dons, formations, commandites

Retombées

- Un budget de **redevance** au **milieu d'accueil** d'environ **622 700\$ / an** à compter de la MES et en fonction du nombre de MW installé sur le territoire
- Des **compensations** totales aux **propriétaires fonciers et résidents** dans toutes les phases de vie du projet, dont plus de **2M\$ / an** lorsqu'en opération.
- **Dividendes** d'investissement aux municipalités/MRC, en tant que partenaire dans le projet via le Connectif des sommets.



Les relations avec le milieu

Notre engagement

- Être transparent et informer à chaque étape du développement du projet
- Consulter tout au long du développement du projet
- Réaliser des activités de consultation afin d'écouter le milieu et recueillir ses commentaires
- Prendre en considération les préoccupations exprimées
- Faire évoluer le projet en fonction des apprentissages et des commentaires reçus
- Informer la communauté des ajustements apportés au projet
- Mettre en place les mécanismes de dialogue appropriés aux différentes étapes du projet
- Ajuster notre approche en continue pour s'assurer de répondre aux attentes du milieu



Les relations avec le milieu : à quoi vous attendre ?

Avant l'appel d'offre (février 2027)

- Rencontres avec les parties prenantes du milieu d'accueil
- Deux activités publiques d'informations et de consultation
- Documentation des préoccupations et optimisation du projet pour y répondre
- Outils de communication : site web, infolettre, publipostage, FAQ
- Programme de dons et de commandites

Après l'appel d'offre

- Poursuite des activités d'informations et de consultation
- Mise en place de comités : liaison et maximisation des retombées économiques
- Poursuite de l'optimisation du projet et proposition de mesures d'atténuations pour minimiser les impacts potentiels et répondre aux préoccupations soulevées
- Poursuite du programme de dons et de commandites

Nos démarches jusqu'à présent et les préoccupations recensées



Rencontres avec le milieu

- **Connectif des Sommets**
- **Nation W8banaki**
- **MRC**
 - Appalaches
 - L'Érable
- **Municipalités**
 - Saint Jean-de Brébeuf
 - Thetford Mines
 - Saint-Adrien d'Irlande
 - Inverness
 - Saint-Ferdinand
- Propriétaires fonciers : début de la signature d'options
- GROBEC – Groupe de protection du bassin versant de la rivière Bécancour
- Chambre de commerce et d'industrie Thetford Mines

Préoccupations recensées

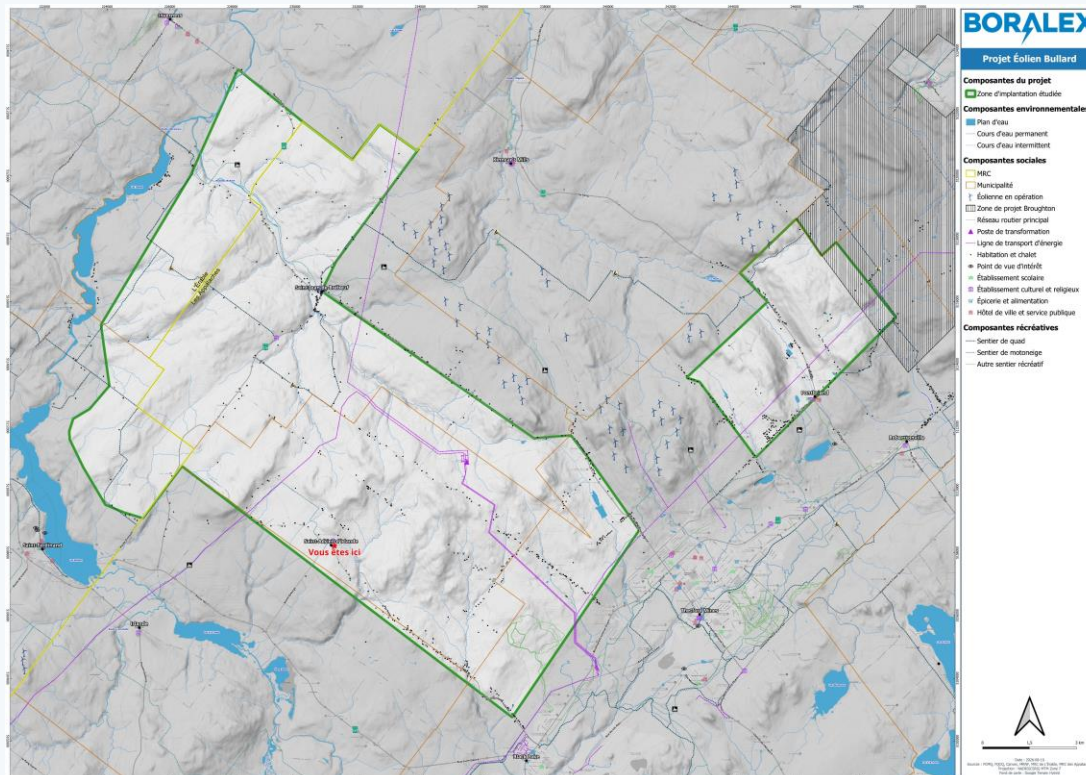
- Intégration aux paysages
- Climat sonore
- Cohabitation avec les activités locales
- Retombées économiques locales
- Viabilité du projet
- Impacts sur le réseau routier notamment en période de construction
- **Acceptabilité sociale**
 - Démarche structurée d'information et de consultation
 - Transparence et écoute du promoteur
 - Approche respectueuse et conjointe avec la communauté

Atelier de cartographie participative du territoire

AIDEZ-NOUS À IDENTIFIER LES ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Objectif de l'atelier :

- Documenter les habitudes et préoccupations citoyennes sur les enjeux territoriaux
- Identifier les éléments à considérer dans le développement du projet





Environnement

Nos pratiques, les processus et les contraintes

Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement

LÉGENDE

BAPE (bureau)

BAPE (commission d'enquête)

MELCCFP

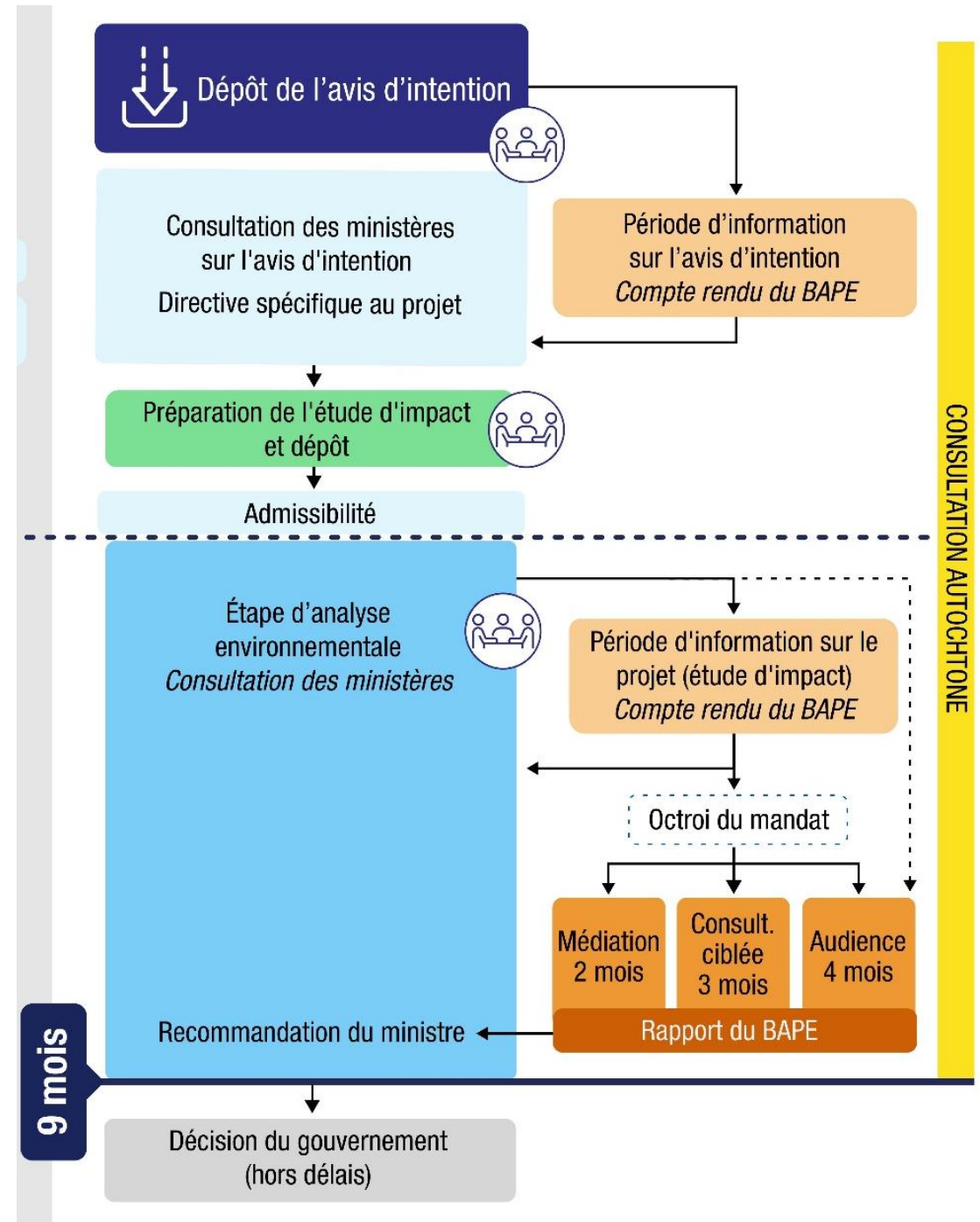
Initiateur



Rencontre avec l'initiateur de projet et les experts des ministères concernés

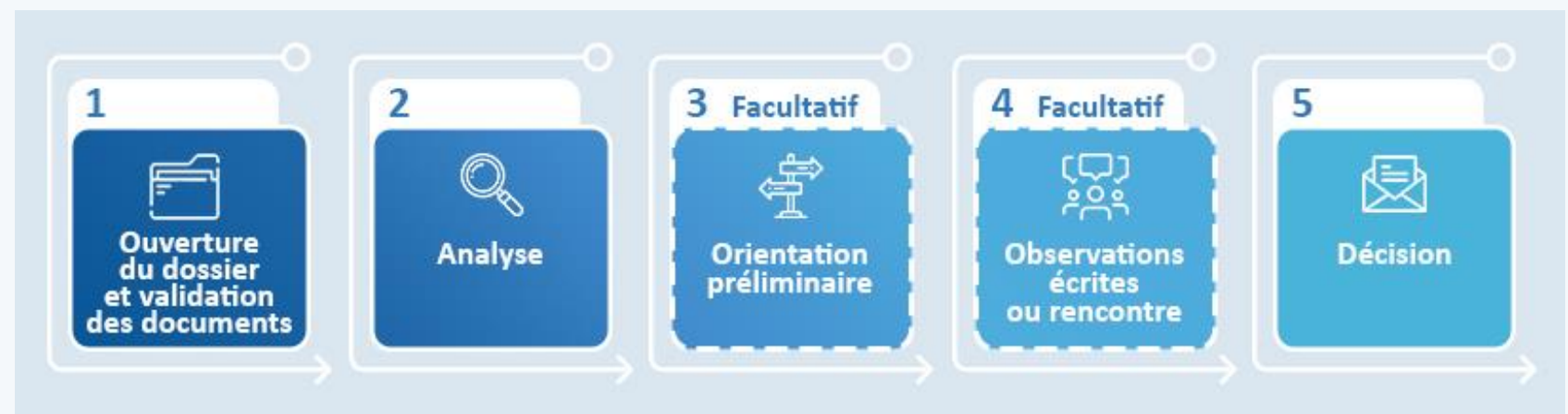
Votre
gouvernement

Québec



Processus de la Commission de protection du territoire agricole du Québec

1. La Commission vérifie que le dossier est complet et conforme avant d'entamer son analyse.
2. Elle évalue ensuite la demande et peut demander des informations supplémentaires au besoin.
3. Si elle envisage une décision défavorable ou assortie de conditions, elle communique d'abord son orientation préliminaire et ses motifs aux parties concernées.
4. Les parties ont alors l'occasion de présenter leurs commentaires ou de demander une rencontre.
5. Après analyse de l'ensemble des informations, la Commission rend sa décision et la transmet aux personnes et organisations concernées (Ex. UPA, MRC, etc.).



Potentiel emplacement d'éolienne – Étude de paramètres

Comprendre les préoccupations dans la communauté et les paramètres réglementaires et environnementaux

- ✓ Ententes, préoccupations et demandes des propriétaires et agriculteurs
- ✓ Zones agricoles et acéricole
- ✓ Vitesse du vent
- ✓ Milieux humides et hydriques
- ✓ Faune et flore à statut, aires protégées
- ✓ Réglementation en vigueur (ex. distances séparatrices)
- ✓ Préoccupations et attentes de la communauté
- ✓ Identification des récepteurs sonore
- ✓ Inventaire faunique

Les préoccupations qui nous ont été partagés et les activités à venir



Les préoccupations

- **Cohabitation avec la faune et la flore**
 - Oiseaux (espèces à risque, trajectoires migratoires)
 - Salamandres
 - Chauves-souris
- Sédimentation dans les milieux hydriques
- Cohabitation avec les milieux humides
- Gestion de l'érosion et protection des cours d'eau

Activités à venir (Études, analyse, inventaires)

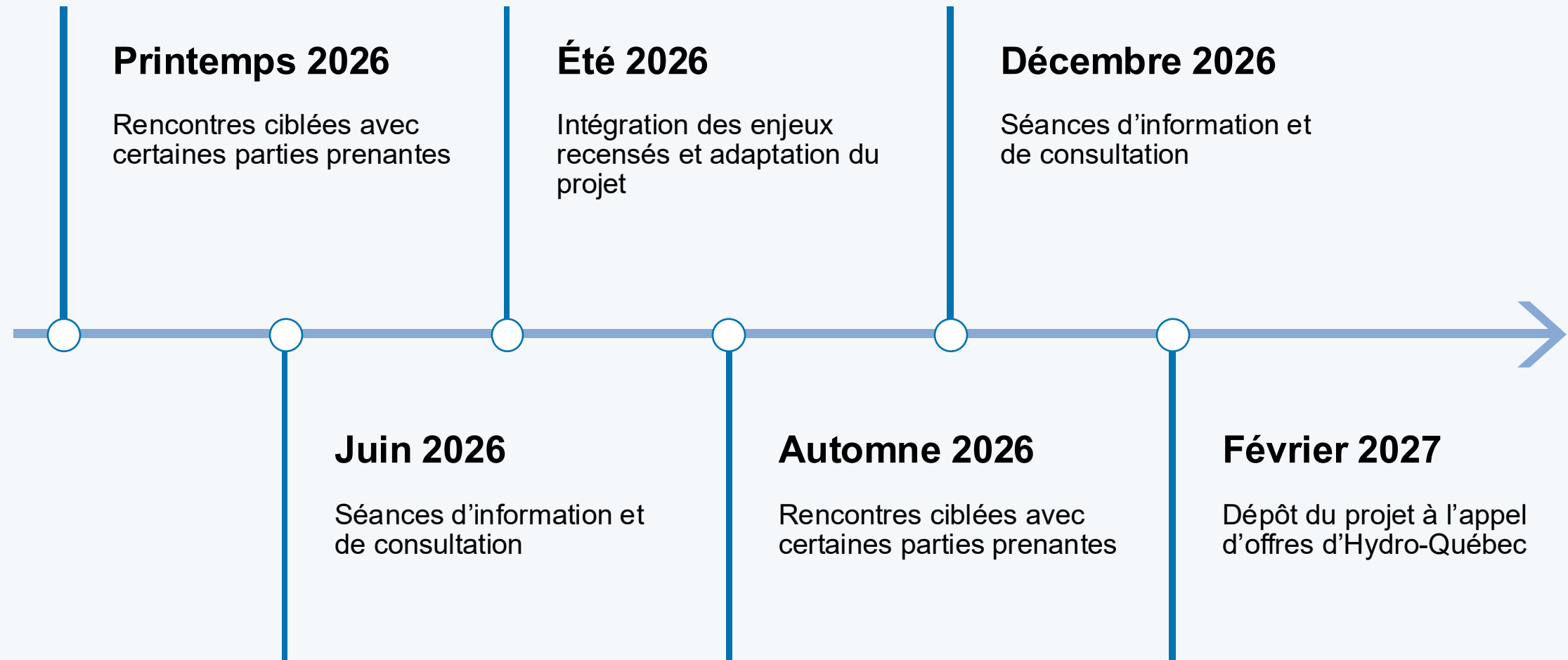
- Étude de raccordement au poste Appalaches d'Hydro-Québec
- Analyse préliminaire d'implantation (éolienne, chemin, réseau collecteur, tour de mesure de vent)
- **Travail environnemental**
 - Cadrage environnemental et réglementaire
 - Inventaire aviaire — lancé au printemps 2026



Échéancier

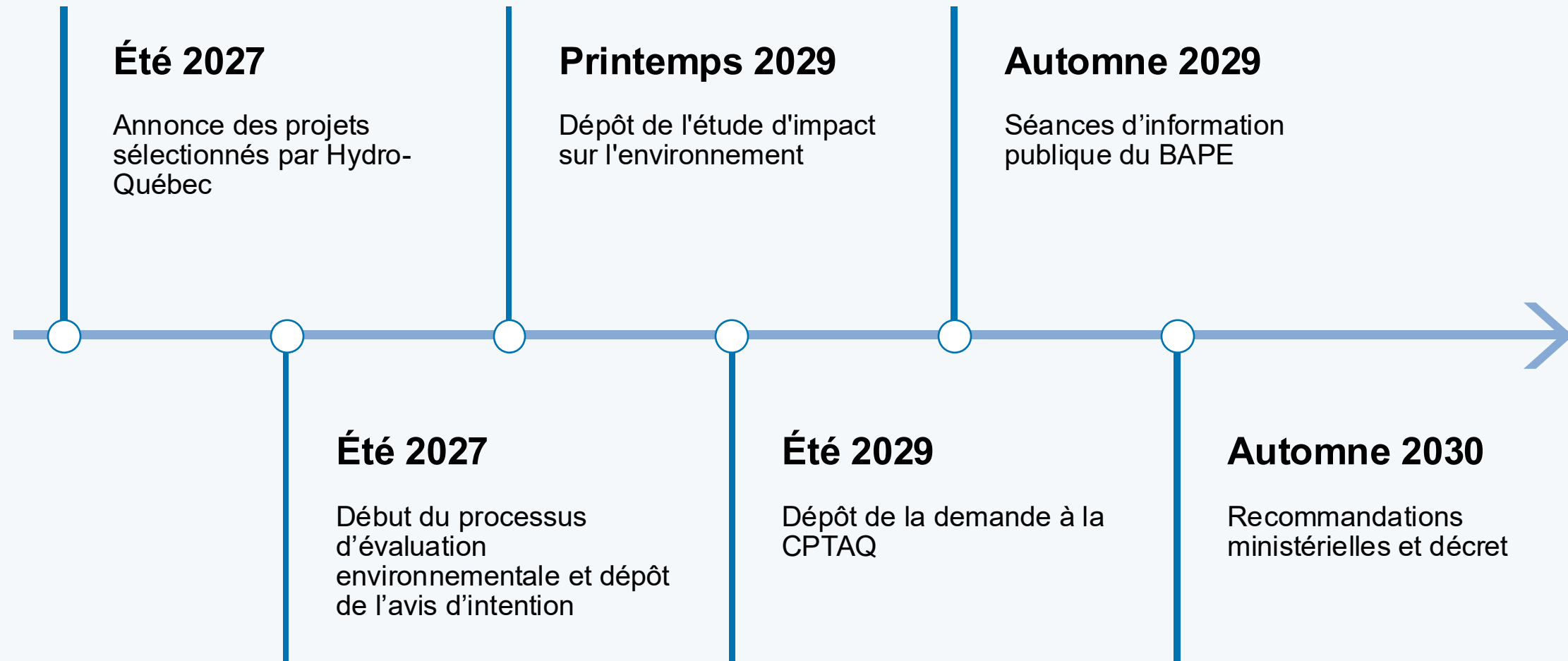
Échéancier proposé

AVANT LE DÉPÔT DU PROJET À L'APPEL D'OFFRES



Échéancier proposé

APRÈS LE DÉPÔT DU PROJET À L'APPEL D'OFFRES



Période de QUESTIONS



